



Expertise judiciaire délai

Par Mordokai

Mesdames, Messieurs,

Bonjour,

Suite à l'achat d'un véhicule pourvu d'un vice caché, une expertise judiciaire a été effectuée le 29 avril 2024. Le rapport était censé être remis début septembre.

L'expert judiciaire a demandé un délai supplémentaire au juge pour une remise du rapport au 30 septembre 2024.

Nous sommes le 31 octobre et nous n'avons aucune nouvelle. Notre avocate nous a répondu : "Nous vous avons prévenus que se serait long." mais sans apporter plus d'explications sur le pourquoi de ce mois supplémentaire de délais.

Cette situation vous semble-t-elle normale ? Est-ce un cas courant dans ce genre de procédure ? Avez-vous des recommandations à nous faire quant à une quelconque démarche à effectuer s'il vous plaît ?

Bien cordialement,

Mordokai

Par yapasdequoi

Bonjour,

Une expertise est toujours longue. J'ai connu un délai de 2 ans...

Par Mordokai

Bonjour "Yapasdequoi",

Vous voulez dire qu'entre le moment de l'expertise et la délivrance du compte-rendu de celle-ci, il s'est déroulé deux ans ?

Bien à vous,

Mordokai

Par yapasdequoi

oui c'est bien ça.

Par Mordokai

Est-ce possible de vous demander ce qui a entraîné une telle lenteur pour la remise du rapport de l'expert judiciaire ?

Bien à vous,

Mordokai

Par yapasdequoi

Rien de spécial. C'est juste une expérience personnelle.
Dans un autre litige différent, c'était plus d'un an.